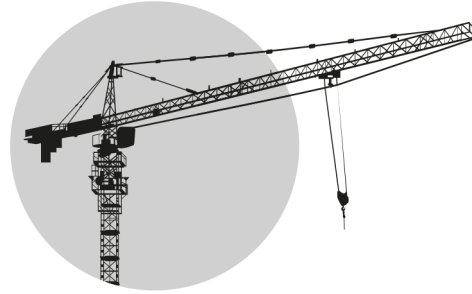


POUR GARANTIR DES EMPLOIS DE QUALITÉ, INCLUANT UN SALAIRE DÉCENT



LE SECTEUR MANUFACTURIER a été passablement malmené ces dernières années, alors qu'on a vu disparaître des centaines de milliers d'emplois de qualité dans toutes les régions du Québec. Comme si ce n'était pas assez, en appliquant ses mesures d'austérité, le gouvernement Couillard a déstructuré les organisations régionales qui participaient au développement des régions.

LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR en matière d'investissement et de soutien aux entreprises du secteur manufacturier. Il doit faire valoir une vision du développement régional qui repose sur l'implication des acteurs du milieu, dont les organisations de la société civile, disposant des marges de manœuvre nécessaires.

EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À DÉVELOPPER** une politique de création d'emplois de qualité dans le secteur manufacturier dans toutes les régions du Québec.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À CRÉER** des lieux de concertation dans les régions, conviant les organisations de la société civile à participer au développement de projets créateurs d'emplois et favorisant l'insertion à l'emploi.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À SOUTENIR** une politique industrielle qui met en œuvre des mesures permettant aux chantiers navals du Québec de réaliser leur potentiel de croissance, notamment par la mise en place d'un programme de réaménagement des infrastructures. Qu'ils s'engagent à intervenir auprès d'Ottawa pour assurer aux chantiers navals du Québec une part équitable dans la construction de navires, dans l'entretien et dans la réparation des navires fédéraux.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À GÉNÉRER** des retombées économiques durables pour le Québec en imposant une obligation de contenu local pour les projets d'infrastructures d'envergure nécessitant des investissements publics.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À METTRE EN PLACE** les moyens nécessaires pour assurer aux travailleuses et aux travailleurs saisonniers une période de travail qui leur permet de bénéficier de l'assurance-emploi.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À INSTAURER** une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux et à organiser une collecte séparée, le tout dans une perspective de renforcement du système québécois de consigne du verre.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À NE PAS MODIFIER** l'article 50 de la Loi sur les normes du travail pour imposer le partage des pourboires.

